La grève de la "Marée" à Boulogne-sur-Mer

ARMATEURS ET MAREYEURS ENTENDENT RESTER SUR LEURS POSITIONS

(De notre correspondant particulier)

Boulogne, 6. — Comme disaient les communiqués pendant la guerre : « Situation est inchangée. Journée de palabres et conversations stériles ».

Dans la matinée, en effet, mareyeurs et armateurs ont tenu chacun de leur côté, une réunion.

Vers midi les deux Présidents de Syndicats : MM. COPPIN, pour les armateurs et VANHAUTERE pour les mareyeurs, se sont rencontrés, leur réunion a été négative.

LES ARMATEURS NE CEDERONT PAS

Du moins, tant qu'au principe de la suppression de la ristourne de 1.50 %, nous a dit ce matin M. Coppin, le Président du Syndicat des Armateurs.

Tout d'abord, au cours de l'entrevue, il tint à protester énergiquement contre l'interprétation donnée par un journal parisien, tendant à faire croire que les armateurs se réjouissaient du conflit.

M. Armand Coppin fait l'éloge des mareyeurs.

« Les armateurs ne veulent pas, quoiqu'ils le pensent, les faire disparaître du soleil qui luit pour tout le monde. Nous, considérons les mareyeurs comme des collaborateurs. Une question pécuniaire nous divise : la suppression de la ristourne de 1.50 %. Elle nous est imposée de par les nouvelles charges fiscales que le Parlement vient de nous imposer.

« Nous avons outre les frais d'armement qui sont exhorbitants, d'autres frais généraux non moins importants : ristourne de 1.50 % ; 1.30 de chiffres d'affaires ; 1 % de droit de halle ; timbre de 0.10 ; location des grues, frais divers de manutention, etc., qui dépassent 5 % de la valeur de la marchandise. Nous avions espéré à un certain moment que la taxe sur le chiffre d'affaires, allait être supprimée en notre faveur, grâce à un amendement Aubry, mais le Sénat ne l'a pas accepté ainsi, et tout est en suspens. Toutefois, il convient de faire remarquer que nous avons eu des rabais considérables atteignant pour certains 15 à 20.000 francs, ce qui revient à dire que l'application de la loi semble avoir été momentanément suspendue.

Depuis très longtemps, il était question de supprimer cette ristourne de 1.50 % et le Syndicat des Mareyeurs par son Président, avait été pressenti de cette question il y a trois ans.

M. Vahautère, conseilla de patienter, ce que nous fîmes, mais maintenant nous ne le pouvons plus. Il faut trancher nettement la question, ce sont les nouvelles charges fiscales qui nous y obligent.

Nous estimons qu'étant donné que nous mettons notre poisson en adjudication, nous devons en tant que propriétaires de la marchandise, pouvoir imposer nos conditions d'adjudication.

La vente aux enchères nous enlève le reste. Au mareyeur d'établir ainsi qu'il le juge, son prix de vente. A lui de se débrouiller.

Après l'effort fait à la Semaine du Poisson, **nous devons continuer en plein accord avec les mareyeurs notre diffusion**, mais il faut que les droits de chacun soient respectés.

D'ailleurs, à l'occasion de l'ouverture de la Nouvelle Halle du Quai Thurot, qui aura lieu le 1er Septembre prochain, l'élaboration d'un nouveau règlement devient nécessaire. Ce règlement nous l'établirons de concert avec des délégués mareyeurs et ceci devra être fait pour le 1er Juin ».

— La solution du conflit actuel, comment l'envisagez-vous ?

— Nous voulons réserver cette condition absolue des droits d'adjudication. Nous serons probablement appelés à examiner les propositions des marcyeurs. « S'il faut un palier, nous verrons, mais en tous cas, pour le moment, nous restons sur nos positions ».

Le Maire de Boulogne, M. Farjon, à Paris, en ce moment, s'est ému de la question. Il va réunir le « Bureau de la Marée » et examiner la situation dès demain.

LES RESULTATS DE LA PREMIERE JOURNEE DE GREVE

— Avez-vous été satisfaits lundi ?

— Evidemment, il y a plutôt tendance à la baisse. Nous ne sommes pas placés comme les mareyeurs, mais cela n'est pas une note catastrophique, loin de là ! Le marché de Paris a été affecté moins que l'on ne le craignait, mais il y a la concurrence des autres ports, surtout des bretons et aussi le beau temps. Nous avons expédié lundi une centaine de tonnes, autant aujourd'hui.

La clientèle particulière reçoit très peu.

En somme, il faut surtout retenir qu'il n'y a pas de guerre entre armateurs et mareyeurs. Ce sont deux entreprises solidaires et **il est nécessaire que ce conflit cesse le plus rapidement possible et à notre satisfaction réciproque.** Mais sur les 1.50 nous restons non pas intransigeants, mais nous voulons rester maîtres des conditions dans lesquelles se fera l'adjudication du poisson.

SECONDE JOURNEE DE GREVE

Moins d'animation encore qu'hier lundi. Peu de bateaux sont rentrés, dont la pêche a été acheminée par les soins des armateurs, un peu au petit bonheur.

On se demande la pagaie qui doit se faire jabes à la répartition aux Halles de Paris.

Une délégation de mareyeurs y est surtis ce matin ,mais leurs allées sont tenues secrètes.

Quelques patrons de pêche, propriétaires de leur bateau, auraient bien voulu vendre leur marée, car c'est leur gagne-pain. Ils sont les plus touchés et maugréent fortement contre les gros armateurs qui dirigent le mouvement.

Aucun incident ne s'est produit en halle ce matin.

« PREMEDITATION » : Sous ce titre, sous le hall de la Halle au Poisson, on peut lire le texte d'une lettre adressée par une grosse Maison d'Armement de la place, à la clientèle défaillante :

Boulogne, 4 Mai

— Dans ces conditions, nous tenons à vous faire savoir qu'étant nous-mêmes armateurs et ayant des bateaux qui rentrent chaque jour au port, nous sommes à votre disposition pour vous expédier la marchandise dont vous pourriez avoir besoin ».

— Est-ce là une menace pour les mareyeurs

POUR SATISFAIRE LA CLIENTELE

Les Mareyeurs se sont engagés à ne pas acheter au quai de débarquement, sur la place de Boulogne, de poisson aux Armateurs.

Mais certains ont émis la possibilité de constituer une **caisse commune** !

Les 300 mareyeurs syndiqués versant par exemple chacun deux mille francs, soit un total de **600.000 francs**. Des délégués iraient ensuite aux Halles Centrales de Paris acheter le poisson et qui serait acheminé sur Boulogne au retour des trains de marée. En notre ville, une répartition serait faite.

D'autres ont envisagé aller s'établir dans les ports concurrents et de là satisfaire aux besoins de leur clientèle.

Qu'y a-t-il de possible en ceci ? Tout évidemment, pourvu que le but soit atteint : satisfaire la clientèle.

Ce serait jouer un vilain tour aux Armateurs et on croit fermement qu'on n'en arrivera pas à ces extrémités.

P. MOREUX.

IMPORTATION DES PIGEONS-VOYAGEURS

Il est rappelé qu'en application de l'article 2 du décret du 22 juillet 1896, les pigeons voyageurs d'origine ou de provenance étrangère peuvent pénétrer en France, soit par les voies ferrées, maritimes ou fluviales, soit par toutes autres voies ou tous autres moyens de transport, mais seulement par les points ci-après désignés, en ce qui concerne le département du Nord : Jeumont, Feignies, Blanc-Misseron, Baisieux et Tourcoing.

Lors de la prise en possession des pigeons voyageurs à l'un des points de pénétration ci-dessus désignés et laissé au libre choix du colombophile, celui-ci doit être muni de l'autorisation préfectorale de détenir des pigeons-voyageurs et d'une déclaration d'expédition établie et signée par le fournisseur des pigeons voyageurs.

Cette déclaration d'expédition doit, en outre être certifiée véritable par l'autorité administrative du lieu d'origine des volatiles.

ROUBAIX

REDACTION : 39, Rue Pauvrée. Téléph. 9-51
DEPOT GENERAL : 13, Rue Louis Catrice

UN ESCROC

La gendarmerie a arrêté une nommée Magloire Moerman, 41 ans, couturière, sans domicile fixe, condamnée par le Tribunal correctionnel de Lille, par défaut, à 15 jours de prison et 25 fr. d'amende pour abus de confiance.

UN BRUTAL

M. J.-B. Despons, éclusier, demeurant quai de Calais, 16, a porté plainte contre le nommé Joseph Charles, 38 ans, batelier, demeurant rue de l'Ouest, 103, qui l'a frappé et injurié.

UN VOLE

M. Pratt, représentant, demeurant à Paris 102- avenue des Ternes (17e), a porté plainte pour vol de son porte-cartes, contenant divers papiers, commis vers 17 heures, au Champ de Foire.

UN RETARDATAIRE

Mme Debruyckère, cabaretière, rue de Tourcoing, 52, a récolté une contravention pour avoir tenu des consommateurs dans son établissement après l'heure réglementaire.

UN RECIDIVISTE

La gendarmerie a arrêté un colporteur, Henri Mahieu, 63 ans, sans domicile fixe, qui était en état d'ivresse. Le pochard était d'ailleurs recherché pour deux contraintes pour ivresse en récidive.

SUCCES LITTERAIRE

Nous apprenons que notre distingué confrère, M. Raymond Goutsmedt, président des Cercles Molière et Amédée Prouvost, vient d'être classé second au concours littéraire des Rosati du Calaisis (section prose) où il obtient une plaquette d'argent.

C'est le septième succès que M. Goutsmedt remporte depuis 1 an dans différents concours littéraires : Rosati de Flandre ,Pro Arts, Jeux Floraux du Languedoc et Rosati du Calaisis.

LA MUSE DE NADAUD AU MONUMENT AMEDEE PROUVOST

Dimanche prochain, 11 Mai, à 10 h. 30, « La Muse de Nadaud » accomplira comme chaque année, son pélerinage au Monument Amédée Prouvost.

Mme Havez-Planque, M. Napoléon Lefebvre (président), Gustave Olivier, André Barenne, prendront la parole en l'honneur du poète roubaisien et des fleurs seront déposées au pied de la statue.

Réunion au Parc Barbieux.

AMICALE DES ARTS

PREPARATION MILITAIRE. — La section d'éducation physique et de P. M. a tenu son assemblée générale vendredi et a procédé à l'élection de nouveaux commissaires destinés à remplacer tous les jeunes gens qui rejoignent le régiment cette semaine.

Les jeunes gens du 2e contingent désirant suivre les cours théoriques et sportifs de la section peuvent se faire inscrire jusqu'au 11 mai dernière limite.

Mercredi 7 mai. — Au terrain rue Jean-Jaurès, Croix, de 19 à 20 h. 30 Education Physique : gémper, saut longueur, lancer, course 100 mètres. Après les exercices, leçon de théorie pour les membres du 2e contingent.

Jeudi 8 mai. — De 19 à 21 heures. Salle d'Armes, cours d'escrime au fleuret par les professeurs de l'Amicale.

Section photographique. — Réunion 19 h. 30, Café des Fleurs, rue des Arts.

CERCLE ORPHEONIQUE LES XL

Ce soir mercredi à 19 h. 30, brasserie des Orphéonistes, répétition générale par M. René Vandestienne ; communication très importante.

LISTE ELECTORALE DE ROUBAIX

Les tableaux de rectification de la liste électorale ont été arrêtés et publiés le 5 mai

Le nombre total des électeurs devant prendre part à l'élection des membres de la Chambre des députés s'élève à 28.447.

ECOLE D'EDUCATION PHYSIQUE ET DE P.S.M. DE ROUBAIX

Aujourd'hui mercredi au local Palais de Justice, de 19 h. 30 à 21 heures : saut grimper.

Vendredi 9, au local Palais de Justice, de 19 h. 30 à 21 heures : escrime, saut.

Dimanche 11, terrain du Pont-Rouge, de 9 h.30 à 11 heures : courses 100 m. ; 1.500 m. ; saut hauteur et longueur ; éducation physique.

ETAT-CIVIL

Naissances. — Georgette Lemaire, rue Henri-Carrette, 51. — André Moyart, boulevard de Belfort, 26. — Jacques Meerseman, rue du Fresnoy, 46. — Roger Béhable, rue Blanchemaille, 74. — Marguerite Vernlers, rue de la Balance, 25. — Maria Ast, rue des Fabricants, 59. — René Colin rue de Maubeuge. — Renée Bernard, rue de Lannoy, 9. — Marthe Deleu, rue St-Joseph, 73. — Robert Grave, rue de Flandre, 67.

Publications. — Charles Desbonnets, mécanicien, rue des Parvenus, 33 et Germaine Lepers, employée, rue des Parvenus, 51. — Maurice Cornil, contremaître de teinture, rue du Progrès, 10 et Madeleine Boyart, à Roubaix. — Léon Hagnerel, peigneur, rue Monge, terrain Dooms, 4 et Suzanne Hespel, soigneuse à Roubaix.

Décès. — Charles Mullez, 68 ans, rue Drouot, 36. — Hector De Rycke, 28 ans, Herseaux. — René Guilmart, 1 jour, rue Puget, 5. — Emilio Odorice, 41 ans, rue de l'Alma, 46. — Achille Desmette, 75 ans, place de l'Abattoir, 10. — Léonie Dorpe, 68 ans, rue Pierre-de-Roubaix, cité Flipo, 38. — Maria Debucquoy, veuve Liebert, 71 ans, rue Carpeaux, 3. — Zoé Couque, veuve Lefebvre, 78 ans, rue Lannes, 32. — Pierre Marchal, 51 ans, rue Saint-Pierre, 20. — Henriette Campenaerts, 5 mois, rue de l'Alouette 23 — Marguerite Bettremieux, 6 ans, rue d'Amsterdam, 19.

BOCK MEYERBEER LE PLUS CRISTALLIN

WATTRELOS

L'ACCIDENT D'AUTO DE LA RUE DU SAPIN VERT

Nous avons relaté hier l'accident qui a causé la mort du cycliste Etienne Dauvez, 43 ans, marchand de journaux à Roubaix.

Le Parquet a ordonné une information pour établir les causes de l'accident et rechercher si il y a responsabilité du conducteur de l'auto. C'est M. Dufayet, juge d'instruction, qui a été commis à cet effet. Ce magistrat a ordonné l'autopsie du corps de Dauvez et il est probable que le médecin légiste (c'est M. le docteur Delahousse qui a été commis) se transportera aujourd'hui à l'hôpital de Wattrelos.

FUNERAILLES. — Hier matin, avec le concours d'une très nombreuse affluence ont été célébrées les funérailles de M. Clément Dubus, ancien conseiller municipal, président de la musique municipale et administrateur de la Caisse d'Epargne. La levée du corps a été faite à 9 h. 30 à la maison mortuaire, rue Jean Jaurès, 46

Précédant le corbillard, la musique municipale, au complet, fit entendre des marches funèbres, sur tout le parcours.

Les cordons du poèle étaient tenus par MM. Henri Briffaut, maire ; Lauridant, ancien adjoint au maire ; Louis Leclercq-Motte, président d'honneur de la musique municipale ; Henri Hien, administrateur de la Caisse d'épargne ; Carlos Courchelle, de la musique municipale et Alfred Blain, de l'Harmonie des Enfants de la Lyre.

Dans le cortège nous avons remarqué des délégations des sociétés de gymnastique, La Patriote et la Gauloise, de l'Harmonie Les Enfants de la Lyre ; Emile Raimbaut, Florimond Leconte, adjoints au maire et quelques conseillers municipaux.

Le deuil était conduit par MM Albert, Fernand et Clément Dubus, fils du défunt.

Au cimetière du Centre, où a eu lieu l'inhumation, de discours ont été prononcés par MM. Emile Hennebelle, vice-président et Leclercq-Motte, président d'honneur de la musique municipale.

EN TRAVAILLANT. — A l'usine Kuhlmann, Albert Reyntzens, 20 ans, manœuvre, a été blessé à la main droite. 15 jours de repos.

— A la filature Watine, Mlle Emérance Vanhoutte a été blessée à l'index droit. 15 jours de repos.

LES CONTRAVENTIONS. — La police a dressé procès-verbal aux cyclistes E. Viaenne, de Waltrelos pour défaut de lanterne à son vélo et Henri Desbonnets, de Roubaix, pour avoir circulé à vélo sur un trottoir réservé aux piétons.

POUR LES ELECTIONS. — Les jeunes gens de la classe 1922, inscrits d'office sur la liste électorale comme militaires, actuellement libérés du service militaire, sont invités à se présenter d'urgence et avant le samedi 10 Mai, à la Mairie, Bureau du Secrétariat, troisième guichet, pour faire rectifier leur profession et réclamer leur carte d'électeur.

Se munir du livret militaire.

SOCIETE DE GYMNASTIQUE « LA GAULOISE ». — Les jeunes gens qui ont obtenu le certificat d'aptitude militaire pourront le retirer ce soir, au siège de la Société.

Parmi les élèves du cours élémentaires réfrrr

Parmi les élèves du cours de Préparation les épreuves particulièrement difficiles d'admission aux Pompiers de Paris.

Le cours de préparation reprendra Mardi prochain 13 mai. Les jeunes gens du deuxième contingent de la classe 1924 et ceux de la classe 1925 désireux de le suivre sont invités à se faire inscrire sans retard.

CONSULTATIONS DE NOURRISSONS — Jeudi 7 Mai, à 9 h., séance à l'Ecole de filles de la rue de Boulogne et à 14 h. 30, séance dans la salle de l'annexe de l'Hôtel de Ville. Entrée Grande-Place.

A L'ETAT CIVIL — Pendant le mois d'avril dernier, le bureau de l'Etat-Civil a reçu 48 déclarations de naissances dont 2 illégitimes, contre 34 déclarations de décès.

Pendant le même mois, il a été procédé à la célébration de 34 mariages et à la transcription de 2 jugements de divorce.

La statistique du mois correspondant de 1923 avait relevé 31 naissances, 28 décès et 31 mariages.

CLASSEMENT DES VEHICULES AUTOMOBILES. — Le classement aura lieu les 21 et 22 Mai prochain, place de la Gare. A cet effet, les propriétaires d'automobiles, de motocyclettes et side-cars sont invités à faire connaître d'urgence à la Mairie, deuxième guichet, les mutations survenues dans leur effectif depuis leur déclaration de Décembre 1923.

Les possesseurs de cartes grises non revêtues du cachet de la Mairie sont convoqués spécialement.

ETAT CIVIL. — Décès. — Désiré Devoldre, 68 ans, Carrière Dupont, 11. — Maria Leveugle, épouse Turpyn, 66 ans, rue Saint-Vincent, 67.

CROIX

ETAT-CIVIL. — Naissance. — Françoise Liénard, boulevard Zola, 112.

Décès. — Gyselle Verpraaet, 3 ans, rue Carnot, 22.

WASQUEHAL

ACCIDENTS DE TRAVAIL. — A la briqueterie Virnot, l'ouvrier Omer Maas, 20 ans, demeurant à Saint-Genois (Belgique) s'est fait des plaies contuses du médius droit et de l'index gauche au cours de son travail, 3 semaine de repos.

— A la Raffinerie de pétrole, le manœuvre Eugène Jouvenaux, 19 ans, cour du Beau-Bouquet à Flers, s'est fait une piqûre de l'index droit avec un clou. 12 jours de repos. Docteur Swynghedauw.

TOURNEE DU PERCEPTEUR. — Le percepteur se rendra à la mairie aujourd'hui mercredi de h. 30 à 4 h pour percevoir les contributions et payer les divers mandats, secours d'assistance et retraites ouvrières.

M. Pierret, contrôleur des contributions directes se trouvera également à la mairie le même jour aux mêms heures pour renseigner les contribuables.

CONSULTATIONS DES NOURRISSONS. — Demain jeudi à 15 heures consultation des nourrissons à l'école maternelle du Noir-Bonnet.

CLASSEMENT DES AUTOMOBILES. — Le classement et l'inspection des automobiles de poids lourds auront lieu sur la place de l'Eglise lundi prochain 12 mai à partir de 14 h.

Les propriétaires de voitures de poids lourds devront présenter leur véhicule, se munir des cartes grises et roses, es conducteurs devront être porteur de leur livret militaire.

En cas de changement dans la situation depuis la déclaration de janvier dernier prière d'aviser la mairie, 2e guichet.

ETAT-CIVIL. — Naissances. — Fernand Vanderdonck, rue Sadi-Carnot, 16.

Publications. — Emile Rivière, employé de bureau et Madeleine Delporte, épaulleuse à Hem. — Alexandre Walmacq, perceur et Georgette Rousseau, bambrocheuse à Flers-Lille

Décès. — Edouard Desmet, 63 ans, rue Carpeaux. — Léon Nolle, 54 ans, rue Voltaire, 29.

LANNOY

PLAINTE POUR COUPS. — La nommée A Dupriez, épouse Dermaux, domiciliée à Templeuve (Belgique) a porté plainte à la gendarmerie contre une ouvrière de l'usine Parent Monfort qui sans motif lui aurait porté des coups. Un docteur appelé constata que la plaignante portait en effet des contusions multiples sur différentes parties du corps, une plaie contuse au cuir chevelu et une commotion cérébrale légère occasionnant une incapacité de travail d'au moins six jours.

LYS

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — La consultation des nourrissons aura lieu jeudi 8 Mai à 2 heures à l'école des garçons, rue de la Mairie. Les mamans qui présentent leur enfant pour la première fois sont invitées à retirer au secrétariat de la Mairie (3e guichet) un carnet de consultation avant l'heure de la séance.

REUNION DE LA MUTUELLE — Dimanche 11 Mai au local chez Dellemmes, estaminet du Capitaine, réunion trimestrielle de la Société de secours mutuels la Jeanne d'Arc. Ordre du jour très important. Présence indispensable.

RECENSEMENT DES AUTOMOBILES. — Le recensement des automobiles sera effectué dans la commune de Lys le mardi 13 Mai de 15 heures 30 à 16 heures 30, place de la Gare. Seules, devront être présentées les véhicules de 1re catégorie (poids lourd) ainsi que les motos et side-cars. Les automobilistes qui auraient des changements survenus dans leur déclaration de décembre sont invités à le faire connaître en Mairie avant le jour du recensement.

ETAT CIVIL. — **Naissances :** Henri Delzennes, rue de la Mairie, 54. — Marcel Cailleau, rue Carnot, 9.

Publications : Emile Segers, soldat et Jeannette Van Swervelt, sans profession. — Auguste Leclercq, chauffeur d'auto et Germaine Constant, piqurière. — Louis Wauquier, tisserand et Maria Blin, tisserande.

Décès : Léon Cornu, 54 ans, chef d'atelier, rue de Leers, 44.

HEM

A LA GAULOISE. — Hier soir, dans l'intimité à eu lieu l'installation de M. Baly, de la Roubaisienne, comme chef directeur de la Société de gymnastique La Gauloise d'Hem, en remplacement de M. Cardon, appelé à la direction de la Féminine d'Hem.

Cette installation a eu lieu au gymnase Jules Ferry devant les gymnastes adultes et pupilles et en présence du Comité de la Gauloise.

FLERS-BREUCQ

ATTAQUE PAR UN CHIEN. — M. Alfred Vanderpotte, 47 ans, plafonneur, demeurant à Flers-Breucq, a porté plainte contre un nommé Alfred Rahout, qui a laché son chien contre lui. M Vanrerpotte a été mordu aux jambes et, de plus, a reçu deux coups de sabot au visage, de la part du farouche ivrogne. Le blessé a reçu les soins de M. le docteur Detroy.

LEERS

LES CAMBRIOLEURS A L'ŒUVRE. — Dans la nuit de lundi à mardi, une nouvelle fois, des cambrioleurs ont tenté de visiter la maison occupée par M. Antoine Mansart, patissier, rue Longue. Après avoir cassé un carreau de la boulangerie, située derrière l'habitation, ils tentèrent de s'introduire dans l'immeuble, ne parvenant pas, ils défoncèrent une partie de la muraille mais une fois dans la boulangerie durent rebrousser chemin, la porte de celle-ci ayant résisté à leur tentation. Une nouvelle enquête est ouverte, espérant que la police arrivera enfin de découvrir ces malandrins.

SERMAIZE-LES-BAINS (Marne)
1er Juin-1er Octobre
Estomac, foie, rein, arthritisme, voies urinaires, anémie. HOTEL-CONFORT CASINO. Prix modérés. Renseignements : M. RENIER, Hôtel de la Source, à SERMAIZE. 3773.

TOURCOING

BUREAU : 2, Place de l'Hôtel-de-Ville
— Téléphone 9-85 —

LA QUESTION DE L'HOPITAL

Nous recevons de l'Administration des Hospices de Tourcoing la circulaire suivante :

L'écho de la stupéfaction ressentie par la population à la lecture d'une affiche de « l'Administration municipale », reproduite par le « Journal de Roubaix », me parvient au moment où je rentre à Tourcoing après une absence de deux jours.

Je ne relèverai pas la provocation qui me vise personnellement ; le règlement de compte entre M. Leduc et moi aura lieu plus tard et sera suivi d'une leçon de morale appropriée. Il est triste toutefois de constater qu'au bout de quatre années d'administration, le maire actuel soit encore aussi inconscient de la portée de ses droits et attributions.

N'a-t-il pas été jusqu'à menacer le directeur de l'hôpital, fonctionnaire dévoué qui a 28 années de service et connait ses obligations, de le révoquer, de lui envoyer l'huissier, le commissaire de police ! ! Ne nous arrêtons pas à ces rotomontades aussi vaines qu'extravagantes.

Ce que vous voulez c'est voir clair et comprendre. La Commission des Hospices va donc publier l'avertissement motivé qu'elle avait adressé au maire, en observant la plus entière discrétion.

Elle désire remplir intégralement sa fonction d'assistance aux malades et ne demande à cet effet que les ressources strictement nécessaires pour faire face aux frais d'hospitalisation. Or, le maire, après avoir obtenu du Conseil municipal un blanc-seing, lui a refusé, *trois mois après l'ouverture de l'exercice financier 1924*, 80.000 francs dont elle a besoin.

S'ils persiste dans son obstruction capricieuse, les malades dénués de ressources, ne pourront plus être soignés à moins que M. Leduc, comme maire, ne signe l'engagement de faire supporter par la ville les frais d'entretien de chaque malade admis, jusqu'à ce que nous ayons récupéré ces 80.000 francs indispensables à notre équilibre budgétaire.

C'est ce qui se passe pour toutes les communes des cantons de Tourcoing, rattachées à notre hôpital, dont les malades sont reçus sur engagement de paiement du maire de la commune.

Aucune sommation ne prévaudra contre cette notion de bon sens et de droit administratif.

Docteur Gustave DRON.

Tourcoing, le 3 mai 1924.

UN INDESIRABLE

Les gendarmes de Tourcoing ont reçu de la prison de Douai, conduit à la frontière et remis à leurs collègues de Mouscron, le sieur Gidal Edmond, 19 ans, employé, réclamé par le parquet de Bruxelles, pour faux, usage de faux et détournements.

UN COMMENCEMENT D'INCENDIE

Hier, à 19 heures, un commencement d'incendie s'est déclaré aux Huileries des frères Dumortier, rue de Rotterdam.

Le feu avait pris naissance près de la salle des machines, dans un tas d'emballages, et ensuite s'était communiqué aux câbles de transmission.

Les pompiers de la ville se rendirent aussitôt sur les lieux et éteignirent l'incendie. Les dégâts sont évalués à environ 700 fr.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Une séance ordinaire du Conseil municipal se tiendra le jeudi 8 mai courant, à 18 heures, à l'Hôtel de Ville, pour l'ouverture de la deuxième session de l'année.

A L'AMICALE COLBERT

Tous les anciens élèves et les camarades de la section textile de l'Institut sont invités à prendre part au punch d'adieux des conscrits de l'Amicale. La Commission espère que bon nombre de sociétaires tiendront à venir serrer la main des partants, le jeudi 8 mai, à 8 heures du soir, salle du Violon d'Or, rue Delobel.

FRIGO LEBOSSÉ
Mois d'ouverture de la deuxième succursale 39, Rue de la Croix-Rouge, à TOURCOING chaque jour, vente réclame de nos viandes congelées de première qualité. 10220

A. C. DU GROUPE DES PIATS

La Commission du Groupe des Anciens Combattants des Piats rappelle à ses membres la réunion mensuelle qui aura lieu demain jeudi 8 mai 1924, à 20 heures, au siège du Groupe, chez Mumortier, 150 rue Winoc-Chaqueel. Comme d'habitude, elle se terminera par un tombola qui sera tirée entre tous les membres présents.

FETES DU QUARTIER DU FLOCON ET DE L'EPINETTE

La Commission invite tous les commerçants du quartier à une réunion qui aura lieu le jeudi 8 mai, à 20 heures, à l'école de garçons, rue du Flocons. Le programme provisoire de la fête leur sera exposé et la Commision tiendra compte dans la mesure du possible de leurs desideratas.

Le présent avis tiendra lieu de convocation ; il ne sera pas envoyé de convocation individuelle.

ETAT-CIVIL

Naissances. — Marcel Blaublomme, rue Mirabeau, 25. — Andrée Guidet, rue Boilly, 49. — Paul Florin, rue du Repos, 1.

Publications. — René Valbonnet, mécanicien et Hélène Prouvost, s.p. — Léon Vanwilderen, secrétaire commercial, et Madeleine Lepers, s.p. — Joseph Hersens, mécanicien, et Maria Dardenne, confectionneuse. — Henri Delrue, domestique et Marie Devos, soigneuse. — Louis Ducoulombier, menuisier, et Angèle Vandemeesch.

AUJOURD'HUI GOUTEZ L'INCOMPARABLE HUILE des TROIS DOCTEURS
10311.

HALLUIN

L'AUGMENTATION DU PRIX DES CONSOMMATIONE. — Vu la hausse constante des bières et liqueurs, l'augmentation des impôts et du coût de vie ; alors que le coefficient du coût de la vie est de 4,5 en comparaison d'avant-guerre, le prix des consommations n'a pas été à ce jour porté qu'au taux de 2.5.

L'Association des commerçants et débitants d'Halluin et environs informe les consommateurs qu'à partir du jeudi 8 mai toutes les consommations subiront les mêmes majorations que celles imposées à Roubaix, Tourcoing et environs, c'est-à-dire 20 % sur les prix sur les prix vendus antérieurement au 8 mai.

MARCQ-EN-BARŒUL

VOLEUR DE PLOMB. — Le sieur Edouard Bossu, 19 ans, demeurant rue de la Chapelle, cour Trézel, a été arrêté, sous l'inculpation de vol de plomb, au préjudice de la Société des dérivés du soufre à Saint-André.

LILLE

AU PARQUET

LA SCENE SANGLANTE DU MARDI-GRAS

On se souvient de la scène sanglante qui se déroula rue Jules-Guesde dans la soirée du mardi-gras au cours de laquelle le sieur Pierre Teugels, 44 ans, maçon, rue d'Iéna, 19, fut frappé de 24 coups de couteau par le belge Louis Jacobs, 37 ans, chauffeur d'usine, 100, rue Jules-Guesde.

La victime est aujourd'hui remise de ses blessures et le meurtrier, vient d'être renvoyé devant le tribunal correctionnel par M. Dufayet, juge d'instruction.

LILLE LA NUIT

UNE AGRESSION AU PARVIS SAINT-MAURICE

L'avant-dernière nuit, vers quatre heures du matin, le belge Ludovic Opsomer, mineur, demeurant à Roulers, rue de Menin, déambulait en ville en attendant l'heure de son train. Passant au Parvis Saint-Maurice, il fut accosté par un compatriote, qui lui demanda une cigarette et l'heure qu'il était.

Au moment où M. Opsomer sortait sa montre de son gousset, l'individu s'en empara, puis, sous la menace d'un couteau, il dévalisa sa victime et lui enleva son portefeuille contenant une vingtaine de francs.

Tandis que son agresseur prenait la fuite, M. Opsomer alla conter sa mésaventure à des agents qu'il rencontra place de la Gare.

Quelques instants plus tard, l'auteur de ce méfait était appréhendé rue des Ponts-de-Comines.

Conduit au commissariat de police du 3e arrondissement, le quidam déclara se nommer Edouard Dejonghe, 27 ans, et disant habiter Ostende, rue Dimier, 65.

Il a reconnu les faits qui lui sont reprochés, mais il nie avoir fait des menaces avec un couteau. On retrouva sur lui l'argent volé. Quant à la montre, il n'a pu dire ce qu'il en avait fait.

Dejonghe a été mis à la disposition du Parquet.

ESCROC AUX ANNONCES

M. Dufayet, juge d'instruction, a interrogé hier le soi-disant Maurice Renauld, 52, rue Solférino qui, par des annonces qu'il faisait paraitre dans un journal local, offrait des succursales de maison de commerce, en se faisant verser une somme de 10.000 francs. Malheureusement pour lui, il fut arrêté avant d'avoir pu faire des victimes.

Confronté avec plusieurs de ses clients, il ne chercha pas à nier. Il déclara en outre, qu'il s'appelait Bouchard et non Renault, comme il se faisait nommer.

L'instruction se poursuit.

DOUAI

Les accidents d'auto

DES AUTOMOBILISTES D'ANICHE FONT PANACHE A RIEULAY

M. Mortuaire, demeurant à Aniche, se rendait à Bruilles-les-Marchiennes avec sa camionnette dans laquelle se trouvaient 5 personnes. A la sortie de Rieulay, l'éclatement d'un pneu provoqua le capotage du véhicule. Mme Mortuaire qui se trouvait près de son mari, fut sérieusement blessée. M. Mortuaire et les autres passagers se tirèrent d'affaire avec des contusions sans réelle gravité.

L'état de Mme Mortuaire aux dernières nouvelles, n'était pas sans inspirer d'inquiétudes.

A FLINES LEZ-RACHES

UNE AUTO SE RETOURNE

M. Bauduin, de Douai, avait chargé M. Charles Brassart, garagiste, d'essayer une nouvelle voiture dont il avait fait, voici quelque temps, l'acquisition.

M. Brassart partit avec son associé, M. Boulanger. A hauteur du bois de Flines, au Pavé Madame, un pneu éclata. M. Brassart qui conduisait l'auto, donna un coup de volant pour redresser le véhicule mais une pièce de la direction se brisa. L'auto fit une formidable embardée et se retourna sur le bas côté de la route.

Les automobilistes furent projetés hors de leur voiture. M. Brassart fut blessé à la tête sa blessure du reste ne parut pas grave à M. le docteur Antoine, qui peu après lui prodigua ses soins. Quant à M. Boulanger, il en fut quitte pour de légères contusions.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

FLERS-EN-ESCREBIEUX

UN SIDI JOUE DU COUTEAU

Amar Labasseri, 19 ans, algérien, demeurant rue du Marché, sortait le soir du café marocain Adelsam, rue de l'Eglise, à Dorignies, lorsqu'il fut accosté par un autre sid. Laoussine Smaïl. Une discussion s'engagea entre les deux exotiques. Finalement Laoussine porta à son compatriote un coup de couteau qui le blessa profondément aux reins et prit la fuite.

Amar Labasseri reçut les soins du docteur Bret, qui a prescrit au blessé un repos assez long.

Laoussine Smaïl qui, croit-on, s'est réfugié à Lille, est activement recherché.

AUBY

LA BORDEE DE SERAPHIN !

M. Louis Debaumont, cultivateur à Auby, avait chargé son domestique Séraphin Caron, 41 ans, d'aller chercher cent kilos de « moutage » au moulin de Cuincy et lui avait remis une somme de 94 francs pour payer la note. Mais Caron fit la fête et dépensa dans de nombreux cabarets l'argent qui lui avait été confié. Son patron mécontent porte plainte pour abus de confiance.

Séraphin, dégrisé, a promis de rembourser les 94 francs dilapidés par lui.

DORIGNIES

LOCATAIRE ET PROPRIO. — Louis Declercq, 2 ans cultivateur, demeurant au château Delelitre, a pour locataire Henri Prin, contre qui a été rendu un jugement d'expulsion mais qui se refuse à vider les lieux. Les rapports entre les deux hommes sont plutôt froids. L'autre jour au cours d'une discussion survenue à propos d'un jardin, Prin aurait menacé d'un revolver Declercq qui a porté plainte. La gendarmerie enquête.

EN BELGIQUE

MOUSCRON

ETAT-CIVIL. — Naissances. — Buysse Gérard, Bois-Fichaux 50. — Ryssellnck Dina, 52, rue du Couvent. — Coornaert Roland, 238, Chaussée de Lille. — Grimonprez Arthur, 1, rue du Levant. — Vanlerberghe Jean, 28, rue de la Tête d'Orme — Vercruysse Denise, 86, rue de l'Espérance. — Vandenbulcke Roger, 58, rue d'Ennetières. — Saelem René, 58, rue Saint-Pierre. — Lestienne Irène, 130, rue de la Marlière. — De Kepper André, 34, rue des Mouline. — Lagae Julien, 6, rue du Blanc-Pignon. — Maeckelberghe Henri, 126, Grande-Rue. — Vermote Louis, 22, rue des Moulins.

Publications. — Lepers ustave et Vansteenhuysse Adrienne. — Destoop Omer et Demeyère Marcelle. — Vienne Charles et D'Huist Germaine. — Waelkens Constant et Spinsemaille Laure. — Christian Gerne et Vanraele Marie. — Vandaele Albert et Descheemacker Germaine. — Vanhecke Ingelbert et Van Gest Julia. — Verbecke Adolphe et Beerlaen Adélia.

Décès. — Nammols Charles, 50 ans, rue des Pyramides — Lecenyse Jeanne, 18 ans, 95 rue Saint-Pierre. — Secret Octavie, 65 ans, 27, rue de la Pépinière. — Defresne Emile, 59 ans, au bois Fichaux. — Sab